



Peut-on s'installer en France avec un titre de séjour européen ?

Vérfifié le 01 mai 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Oui, si vous êtes étranger non européen et résidez légalement dans un autre pays de l'Union européenne (UE), vous pouvez venir vivre en France sous certaines conditions. En fonction de la nature de votre permis de séjour et de votre statut dans votre pays de provenance, vos démarches seront différentes pour entrer et demeurer en France.

[Voir toutes les informations sans préciser ma situation](#)